

## Fiche d'information légale

Document d'entrée en relation — Article L521-2 du Code des assurances

Ce document vous est remis conformément à l'obligation d'information précontractuelle prévue par la Directive sur la Distribution d'Assurance (DDA). Il décrit qui nous sommes, comment nous travaillons et comment nous sommes rémunérés. Conservez-le pour toute la durée de notre relation.

### 1. IDENTITÉ DU CABINET

Raison sociale	LESTO SAS
Forme juridique	Société par actions simplifiée (SAS)
SIREN	998 971 394
Siège social	60 rue François 1er — 75008 Paris
Date de création	26 décembre 2025
Email de contact	contact@lesto.io
Site internet	lesto.io

### 2. STATUT RÉGLEMENTAIRE

Qualité	Courtier en assurances
Numéro ORIAS	26006055
Autorité de contrôle	Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest — CS 92459 — 75436 Paris Cedex 09
Organisme professionnel	VotrAsso — association agréée par l'ACPR
RC Professionnelle	Markel Insurance SE 93 avenue Charles de Gaulle — 92200 Neuilly-sur-Seine Conforme aux articles L512-6 et L512-7 du Code des assurances
Garantie financière	Markel Insurance SE Conforme aux articles L512-6 et L512-7 du Code des assurances

### 3. NATURE DU SERVICE DE CONSEIL

---

Lesto exerce en qualité de courtier indépendant et n'est lié par aucun mandat exclusif avec une ou plusieurs entreprises d'assurance.

Notre recommandation est fondée sur une analyse impartiale et personnalisée de votre situation (article L521-2 II b du Code des assurances). Nous analysons un nombre suffisant de contrats disponibles sur le marché pour vous recommander la solution la mieux adaptée à vos exigences et besoins.

*Aucune entreprise d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte dans le capital de Lesto. Lesto ne détient aucune participation dans le capital d'une entreprise d'assurance.*

### 4. MODE DE RÉMUNÉRATION

---

Lesto est rémunéré exclusivement par commission, sous la forme d'un pourcentage de la prime d'assurance versé par l'assureur. Cette commission est incluse dans la prime que vous payez — elle ne constitue pas un coût supplémentaire pour vous.

Lesto ne perçoit aucun honoraire directement facturé au client. Sur simple demande, nous vous communiquerons le montant ou le taux de commission appliqué à votre contrat avant toute souscription.

### 5. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

---

Dans le cadre de notre relation, Lesto est amenée à collecter et traiter des données personnelles vous concernant (coordonnées, informations sur votre activité, données relatives à vos contrats d'assurance). Ces données sont collectées sur la base légale de l'exécution du contrat et du respect de nos obligations réglementaires.

Vos données sont conservées pendant toute la durée de notre relation contractuelle, puis archivées pendant 5 ans à compter de la fin de cette relation, conformément aux obligations légales applicables aux intermédiaires d'assurance.

Elles sont destinées exclusivement à la gestion de votre dossier et à l'exécution de nos missions de courtage. Elles ne sont pas transmises à des tiers à des fins commerciales.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant à : [contact@lesto.io](mailto:contact@lesto.io)

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

## 6. RÉCLAMATIONS

---

<b>Contact réclamations</b>	reclamations@lesto.io Lesto SAS — 60 rue François 1er, 75008 Paris
<b>Délais de traitement</b>	Accusé de réception : 10 jours ouvrables maximum Réponse définitive : 2 mois maximum

## 7. MÉDIATION

---

En cas d'échec de votre réclamation auprès de Lesto, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur compétent :

<b>Médiateur</b>	La Médiation de l'Assurance (via VotrAsso — association agréée par l'ACPR)
<b>Adresse postale</b>	La Médiation de l'Assurance TSA 50110 — 75441 Paris Cedex 09
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.mediateur-assurance.org">www.mediateur-assurance.org</a>

La saisine du médiateur est possible après épuisement de la procédure interne de réclamation Lesto.